

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 18

Votants 19

N° D004_2024 Autorisation de cession de stationnement

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET. Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 19 janvier 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (18): Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, LAURENT Thierry, TRINCAT Christophe, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, Mélanie GRIVEL, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie

Absent (0):

Excusés (1): WAGNER Jean-Pierre pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise

Votants (19)

Monsieur le Maire informe que Monsieur et Madame VESIN, propriétaires d'une autorisation de stationnement (autorisation n°1 délivrée par la commune de Saint-Paulen-Chablais), souhaite la céder à SAS EVASAN, basée sur Thonon-les-Bains.

Un panneau existe sur la place de la mairie. Monsieur le Maire souhaite mettre une réserve : le stationnement, situé sur la place, peut être sans préavis, déplacé pour des raisons de service ou manifestations.

Le conseil Municipal demande s'il est possible de déplacer cet emplacement au niveau du parking relai pour éviter cette réserve.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la cession de l'autorisation de stationnement n°1 à SAS EVASAN avec déplacement de l'emplacement réservé au parking relai.

Le Maire

Bruno GILL

Au registre sont les signatures

- div

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire